

PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE ET RESILIENCE DU GRAND ANTANANARIVO (PRODUIR)

TERMES DE REFERENCES DU POSTE

SPECIALISTE EN SUIVI – EVALUATION (Réf : SSE/04)

1. CONTEXTE GLOBAL

Madagascar compte aujourd’hui près de 24 millions d’habitants et fait face à une urbanisation rapide. La plupart des grandes villes de Madagascar, dont la capitale Antananarivo, sont les premiers concernés par cette urbanisation rapide, qui, combinée avec des infrastructures, des services et des politiques foncières et de l’habitat déficientes a conduit à la prolifération massive de quartiers informels, en particulier dans les bas quartiers insalubres et très exposés aux inondations.

La ville d’Antananarivo a une forte densité urbaine (25 287 hab/km²). Pour cette raison, les zones non constructibles sont occupées de façon spontanée et anarchique générant des bidonvilles. En 2010, les constructions illicites représentaient 70 % des habitats réalisés (source : ONU Habitat). Un habitat non planifié et très souvent précaire prolifère dans les zones informelles. L’accès aux services urbains de base demeure un problème tant pour la population urbaine que pour les autorités de la ville. La distribution spatiale en eau reste inégale entre les arrondissements et ne tient pas suffisamment en compte des densités de population. Il en est de même pour la production et la distribution de l’électricité. Les secteurs tels que la gestion des déchets, l’assainissement et les transports urbains sont aussi problématiques. Nombreux sont les habitants d’Antananarivo qui vivent sous la menace d’incendies, d’inondations et d’effondrements. La population des quartiers défavorisés est généralement la plus touchée par ces fléaux.

Sur sollicitation du Gouvernement Malagasy, la Banque Mondiale a alors décidé d’appuyer le développement urbain intégré du Grand Antananarivo sur le long terme, dans le cadre d’une série de projets. Le premier projet de la série, le Projet de Développement Urbain Intégré et de Résilience (PRODUIR) mettra en place les conditions de développement de l’approche programmatique et devrait bénéficier d’un financement IDA estimé à 75 millions de dollars US sur 5 ans. Ce projet vise non seulement à améliorer les conditions de vie des plus pauvres dans les quartiers précaires au travers du développement durable des services de base, de l’assainissement et de la résilience face aux risques naturels, mais également à améliorer la gouvernance municipale et métropolitaine et à prévenir le développement de nouveaux risques.

D’une manière générale, la Résilience est la capacité des communautés à recouvrir d’une catastrophe naturelle donnée (dont les inondations, les tremblements de terre ...). Elle peut avoir des caractères économiques, physiques (en termes de durabilité des infrastructures par exemple), écologiques, sociales ou communautaires.

Une Unité de Gestion de Projet (UGP) est mise en place au sein du Ministère de l’Aménagement du Territoire, Maître d’ouvrage du Projet. L’UGP sera composée d’experts thématiques, sous la supervision hiérarchique d’un Coordonnateur, pour la bonne gestion et exécution du projet.

Le Spécialiste en Suivi Evaluation est:

- Placé sous l'autorité hiérarchique du Coordonnateur du Projet en tant que structure de suivi et d'évaluation de toutes les activités du projet;
- En relation fonctionnelle avec le Coordonnateur du Projet auquel il rend compte de toutes les activités soumises à sa direction;
- En situation permanente de coordination avec l'équipe de l'Unité de Gestion du Projet pour toutes les activités du projet et avec l'AGETIPA.

2. MISSIONS DU SPECIALISTE EN SUIVI-EVALUATION

- Elaborer un plan de suivi-évaluation et l'intégrer dans le cadre logique.
- Mettre en place une base de données actualisée.
- Participer à l'élaboration des plans de travail annuel, des rapports trimestriels et annuels ainsi que du journal des risques et cahiers de problèmes.
- Effectuer une analyse comparative des quantités, types d'activités et contrôler les niveaux d'atteinte des résultats de façon périodique, et proposer des mesures correctives.

3. TACHES ET RESPONSABILITES

Planification, mise en œuvre et suivi-évaluation du projet

- assure la gestion quotidienne du système de suivi-évaluation ;
- assure la mise en place et l'amélioration du dispositif de suivi-évaluation;
- participe à la supervision de la mise en œuvre des projets et à l'évaluation de leur performance de concert avec ses collaborateurs;
- procède à la collecte systématique des données et assurer leur assemblage et compilation
- identifie les difficultés rencontrées dans la préparation, l'exécution des projets et participe à l'application de mesures correctrices;
- participe à l'évaluation des besoins et au renforcement des capacités des partenaires de mise en œuvre;
- rend compte périodiquement au coordonnateur du projet du déroulement des activités menées par les différents acteurs de mise en œuvre des projets;

Reporting, Suivi et évaluation des performances de mise en œuvre du projet

- veille à la régularité des rapports d'activités des différents partenaires de mise en œuvre du projet;
- consolide et exploite les rapports d'avancement soumis par les partenaires et les responsables techniques et participe aux feed-back en collaboration avec le coordonnateur du projet; participe à la préparation des réunions techniques de coordination;
- participe au suivi et à l'évaluation des performances programmatiques et techniques, à la préparation des rapports de performance, à l'analyse périodique des écarts entre les réalisations et les prévisions, à la correction des changements et l'ajustement du plan de travail si nécessaires;
- Elaborer et communiquer au coordonnateur de projet et aux membres de l'UGP les tableaux de bord de suivi et évaluation technico-financière du projet
- Avec la collaboration du coordonnateur de projet, consolide les rapports mensuels, trimestriels, et annuels

Suivi des activités des parties prenantes du projet

- encadre et accompagne les collaborateurs et les partenaires de mise en œuvre dans l'exécution des activités à court, moyen et long terme;
- Appuie le coordonnateur de projet dans la consolidation des Plans de travail et budget annuel
- veille à l'assurance qualité des données en collaboration avec le coordonnateur de projet ;

Ainsi que toutes autres tâches que le Coordonnateur pourra lui confier dans la limite de sa compétence.

4. PROFIL REQUIS

Qualifications et expériences minimales requises:

- Bac+4 au minimum en Gestion, économie, science sociale ou équivalent ;
- 7 ans d'expériences professionnelles au minimum liées au métier dont cinq (5) ans au moins dans un poste similaire ;
- De fortes expériences en suivi-évaluation de projets financés par les bailleurs de fonds ;
- Expériences avérées en enquêtes socio-économiques
- Connaissance dans la planification et dans la gestion de projets

Personnalité:

- Méthodique, rigoureux (se), organisé(e)
- Excellente capacité d'analyse et diagnostic, de planification et de synthèse
- Bonne expression écrite
- Honnête et intègre ;
- Disposer de bonnes aptitudes de communication et de travail en équipe.

Atouts: Expériences en suivi-évaluation dans les projets financés par la Banque Mondiale.

5. CONDITIONS D'EMPLOI

Le Spécialiste en Suivi Evaluation est recruté pour une durée d'UNE (1) année avec possibilité de reconduction

Si votre profil correspond, envoyez votre dossier de candidature avec la référence du Poste:

Lettre de motivation + prétention salariale + CV + 03 références professionnelles et vos coordonnées pour contact rapide (mail, téléphone) au journal qui transmettra ou par mail à l'adresse : recrutementproduir@gmail.com.

Date et heure limite de dépôt de candidature : **Lundi 24 Septembre 2018 à 18 Heures** (Cachet de la poste faisant foi).

Seuls les dossiers de candidature présélectionnés feront l'objet de convocation pour entretiens et tests écrits.